Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2021 : Métropole, septembre 2021

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2021 « Métropole », septembre. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents

Question 1

Les deux passages soulignés montrent une Europe sortie de la guerre et encore menacée. « Nous avons eu la guerre » rappelle que l'Europe n'est pas unie. Elle vient de connaître deux conflits mondiaux en trente ans (1914-1918 et 1939-1945), qui ont opposé en particulier la France et l'Allemagne. Ces conflits ont laissé des pays détruits. « À la mesure des dangers qui la menacent » indique que la paix reste fragile en 1950. En pleine guerre froide, l'Europe est divisée entre deux blocs et le risque d'un nouveau conflit existe. L'Europe de 1950 est donc divisée, affaiblie, mais elle doit se reconstruire et garantir la paix.

Question 2

Deux passages au choix : « elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait ». On peut aussi relever « La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne ». Il y a encore « jettera les fondements réels de leur unification économique » ; « la fusion d'intérêts indispensable à l'établissement d'une communauté économique ».

Question 3

Deux autres objectifs au choix. Le premier est de garantir la paix, en rendant la guerre entre la France et l'Allemagne « non seulement impensable, mais matériellement impossible ». On peut aussi citer la réconciliation de la France et de l'Allemagne en éliminant leur « opposition séculaire » ; relever le niveau de vie ; contribuer au développement du continent africain ; préparer une fédération européenne et une communauté plus large entre les peuples.

Question 4

Robert Schuman propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune. Cette organisation reste ouverte aux autres pays d'Europe. Cette proposition a donné naissance à la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), créée en 1951.

Question 5

Réponse rédigée attendue, avec des connaissances. D'abord, six pays (France, Allemagne de l'Ouest, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg) créent la CECA en 1951 : c'est la première étape. Ensuite, par les traités de Rome (1957), ils fondent la Communauté économique européenne (CEE). Elle crée un marché commun où marchandises, personnes et capitaux circulent librement. La communauté s'est élargie à de nouveaux pays : de six États, elle est passée à vingt-sept membres en 2021. Elle s'est aussi approfondie.

Le traité de Maastricht (1992) crée l'Union européenne et la citoyenneté européenne. L'espace Schengen supprime les contrôles aux frontières entre la plupart des pays membres. L'euro, monnaie commune, circule sous forme de pièces et de billets depuis 2002. Enfin, les citoyens élisent le Parlement européen au suffrage universel direct depuis 1979. Le projet de Schuman, d'abord économique, est donc devenu une communauté plus large (davantage de pays) et plus profonde (monnaie, citoyenneté, politiques communes).

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques

1. Développement construit : l'aménagement, une réponse aux inégalités entre les territoires

Ce que le correcteur attend : un exemple précis étudié en classe, des objectifs, des acteurs (État, région, collectivités, entreprises, habitants) et des enjeux. Voici un texte modèle, avec l'exemple du Grand Paris Express :

Les territoires français sont inégaux : certains sont attractifs et riches, d'autres souffrent d'un manque d'emplois, de services ou de transports. L'aménagement du territoire est l'ensemble des actions qui organisent l'espace pour réduire ces inégalités. Un exemple est le Grand Paris Express, en Île-de-France.

Les objectifs

Les objectifs de cet aménagement sont multiples. Les transports de l'agglomération parisienne forment une étoile. La plupart des lignes passent par le centre de Paris, ce qui oblige les habitants de banlieue à des trajets longs et fatigants pour aller travailler d'une banlieue à l'autre. Le projet vise à créer des lignes de métro automatiques en rocade, autour de Paris, qui relient les banlieues entre elles. Elles doivent désenclaver les quartiers les plus éloignés et rapprocher les habitants des emplois, des universités et des aéroports. Elles doivent aussi réduire la pollution en limitant l'usage de la voiture. Il s'agit de près de 200 kilomètres de lignes nouvelles et d'une soixantaine de gares.

Les acteurs

Les acteurs sont nombreux. L'État décide et finance une grande partie du projet par l'intermédiaire de la Société du Grand Paris. La région Île-de-France et les départements participent au financement et à l'organisation des transports. Les communes aménagent les quartiers autour des gares. Les entreprises du bâtiment réalisent les travaux et d'autres entreprises s'installent près des gares. Enfin, on consulte les habitants, qui sont les premiers concernés.

Les enjeux

Les enjeux sont à la fois économiques, sociaux et environnementaux. Il faut réduire les inégalités entre des communes riches et des communes populaires. Il faut aussi créer des emplois et des logements, et rendre la région plus attractive face aux autres métropoles mondiales. Tout cela doit se faire en limitant l'étalement urbain et en préservant l'environnement. Les travaux sont longs et coûteux, et certains habitants s'inquiètent des nuisances ou de la hausse des prix de l'immobilier.

Ainsi, l'aménagement des transports peut réduire les inégalités entre les territoires. Il faut pour cela associer tous les acteurs et penser à l'ensemble de l'espace. On pouvait aussi traiter un autre exemple étudié en classe : une LGV, un pôle de compétitivité, l'aménagement d'un territoire rural ou d'un littoral.

2. Carte de l'annexe (7 points)

- a) Région administrative : colorier ou hachurer la région où l'on vit (par exemple la Bretagne, l'Occitanie ou les Hauts-de-France). Écrire son nom sur la carte et reporter le figuré dans la légende (case « Région administrative »).
- b) Deux aires urbaines : nommer deux points déjà tracés, par exemple Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Lille, Nantes ou Strasbourg.
- c) Axe maritime mondial : tracer une flèche épaisse le long de la Manche et de la mer du Nord, entre Le Havre et Dunkerque. C'est une route maritime parmi les plus fréquentées du monde. On peut aussi choisir la Méditerranée, avec Marseille-Fos. Reporter le figuré dans la légende (« Axe maritime mondial »).
- d) Deux pays frontaliers de la France métropolitaine : Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Italie, Espagne (et aussi Monaco et Andorre).
- e) Espace transfrontalier dynamique : par exemple la zone de Genève (Genevois français, frontière franco-suisse). On peut aussi prendre la zone de Lille et de la Belgique (Lille, Tournai, Courtrai) ou le Rhin supérieur autour de Strasbourg, Bâle et Fribourg. Dessiner une zone colorée et compléter la légende.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique

Question 1

L'objectif principal des adolescents est de lutter contre l'abstention dans leur quartier. Ils veulent convaincre les habitants d'aller voter à l'élection présidentielle.

Question 2

Une action au choix : placarder des affiches dans le quartier (« N'attends pas qu'il soit trop tard »), distribuer des tracts ou aller à la rencontre des habitants pour les convaincre.

Question 3

Réponse construite avec la devise. Liberté : voter, c'est utiliser sa liberté de choisir ses représentants et de s'exprimer. On peut même voter blanc pour exprimer un désaccord. Égalité : chaque citoyen dispose d'une seule voix, qui compte autant que celle de n'importe quel autre,

quels que soient son origine ou son quartier. Ne pas voter, c'est laisser les autres décider à sa place. Fraternité : voter, c'est penser à l'intérêt de tous, du quartier et des habitants qui n'ont pas le droit de voter, comme le dit Mohammed. C'est aussi améliorer l'image et la vie de la Paillade en se faisant entendre.

Question 4

Exemple de réponse : ces jeunes pourraient d'abord rappeler les dates des élections. Ils pourraient aider les habitants à vérifier leur inscription sur les listes électorales, car il faut être inscrit pour voter. Ensuite, ils organiseraient des réunions ou des débats dans le quartier avec des élus ou des associations, pour expliquer le rôle des élections et comparer les programmes.

Enfin, ils pourraient accompagner les personnes âgées au bureau de vote, ou publier des messages sur les réseaux sociaux pour informer sans faire de propagande pour un candidat. Plus tard, une fois majeurs, ils pourront voter eux-mêmes ou être assesseurs dans un bureau de vote. Ils pourront aussi devenir délégués ou conseillers de jeunes, ou s'engager dans une association ou un parti. Par ces actions, ils montreront que la démocratie fonctionne si les citoyens participent.

Conseils pour le jour J

- Quand le sujet souligne des passages, utilisez-les dans votre réponse : ils donnent la réponse à la première question.
- Pour la question 5 sur l'Europe, citez au moins trois repères datés (1951, 1957, 1992 ou 2002) pour prouver votre propos.
- Choisissez pour le développement construit un exemple que vous connaissez bien, et suivez le plan imposé : objectifs, acteurs, enjeux.
- Sur la carte, utilisez un figuré différent pour chaque élément et reportez-le dans la légende.
- En EMC, appuyez-vous sur les trois mots de la devise, un par un, avec une phrase pour chacun.